

VEGETATION ET SOLS

VEGÉTATION DE LA PLAINE COTIERE RECENTE (Marius et Turenne cah pédo 1968)

La végétation de la plaine côtière récente a fait l'objet de nombreuses études particulièrement au Surinam où des auteurs comme VAN DILLEWJIN (1957), et LINDEMANN (1953), utilisant les photos aériennes, ont caractérisé les différentes formations végétales.

Le fait le plus remarquable de la zone côtière est le groupement d'espèces en associations caractéristiques du milieu. Il est alors aisé de décrire un certain nombre de paysages végétaux. Lors de la photointerprétation, la définition d'une image typique est facilitée par ces groupements. Dans certains cas, l'échelle du 1/40.000 suffit pour obtenir des renseignements intéressants (ces renseignements supposent évidemment une corrélation sur le terrain). Une échelle supérieure permet de reconnaître certaines cimes à leurs contours ; il est possible de différencier également la végétation jeune, par sa teinte plus foncée que celle de la végétation adulte (*Avicennia* et *Rhizophora*).

On distingue dans l'ordre chronologique d'installation :

1. La mangrove à palétuviers

Cette formation halophile à base d'*Avicennia nitida* (Palétuvier blanc) et *Rhizophora racemosa* (Palétuvier rouge) caractérise les vasières soumises à l'action de la marée et subissant l'alternance d'envasement et dévasement. Deux niveaux de végétation apparaissent lors de l'examen des photographies aériennes et correspondent à des niveaux de frondaisons différents selon l'âge du peuplement d'*Avicennia*. Les palétuviers blancs (*Avicennia*) colonisent les vasières de front de mer tandis que les *Rhizophora* se trouvent surtout sur les rives d'estuaires. M. BOYÉ (1962) évalue à 53.000 ha environ la superficie de cette formation en Guyane française. Les peuplements *Avicennia* sont généralement purs et constituent alors le *Siriubal* brésilien, tandis que les rives d'estuaires, peuplées de galeries de *Rhizophora* constituent les mangroves proprement dites.

Reconnaissables à leurs racines échasses caractéristiques, les *Rhizophora* sont généralement associés à d'autres espèces, parmi lesquelles *Montrichardia arborescens*, *Pterocarpus officinalis*, *Euterpe oleracea* et, au voisinage de l'embouchure sur vasières sableuses, *Laguncularia racemosa* et *Hibiscus tiliaceus*.

La mangrove guyanaise se distingue de la mangrove africaine et malgache par l'absence de *Bruguiera sp.* En période de régression de la côte, les palétuviers arrachés forment un mur de troncs et de souches à la laisse des fortes marées ; en période d'engraissement, la colonisation est rapidement faite par de jeunes *Avicennia*, en couverture très dense, dès que la vase émerge aux marées basses.

2. La mangrove décadente (d'après Sourdat, 1965)

Cette formation se rencontre immédiatement en arrière de la mangrove à *Avicennia* (Marais Leblond, Cayenne, Tonate, Anse de Sinnamary, Trou Poisson, etc.). Formation ouverte caractérisée par la présence de troncs de palétuviers morts ou en voie d'extinction qui sont alors surchargés d'épiphytes. Les espèces dominantes qui occupent les intervalles sont des fougères : *Achrosticum aureum* ; des herbes : *Typha angustifolia*, *Paspalum vaginatum*, *Eleocharis sp.* ; la mangrove décadente semble être (A. LEVEQUE 1962, M. SOURDAT 1965) la conséquence d'une dessalure des horizons superficiels du sol. HERVIEU, 1967, pour sa part, fait état d'une sursalure à

propos des mangroves décadentes de la côte ouest de Madagascar mais cela n'est pas le cas en Guyane. La dessalure joue certainement un rôle dans la disparition de vieilles mangroves à palétuviers, mais la transformation des propriétés physiques et la concurrence des autres espèces sont également à considérer.

3. La forêt marécageuse ou palmeraie marécageuse

On désigne plus généralement cette formation sous le nom de Pinotière du nom du palmier Pinot (*Euterpe oleracea*) qui s'y trouve. A côté de ce palmier voisinent d'autres espèces telles que *Pterocarpus ojîcinalis* (Moutouchi), *Virola surinamensis* (Yayamadou) utilisé comme bois de déroulage ; *Symphonia globulifera* (Mani), *Carapa guyanensis*, *Dalbergia sp.*

Cette forêt marécageuse occupe le plus souvent des zones où l'argile marine est surmontée d'une couche de tourbe (pégasse) peu épaisse, de 30 cm en moyenne.

4. La prairie marécageuse

Deux types de paysages se remarquent dans cette prairie marécageuse :

4.1. Prairie à *Cyperus sp.* dominant, auquel sont associés *Blechnum indicum*, *Montrichardia nrborescens*, et une graminée fourragère de haute valeur : *Echinochloa polystachia*. Cette formation se développe généralement sur des sols à couche de pégasse peu épaisse, non salés, non sulfurés, qui sont considérés comme les meilleurs sols de la plaine côtière récente.

4.2. La prairie à *Eleocharis sp.* dominant. C'est le " pripi à jonc" caractéristique des sols à sulfures et souvent recouverts d'une couche de pégasse très épaisse (1 m en moyenne). A *Eleocharis* sont associés *Cyperus articulatus*, *Jussiaea SP.*, *Clusia*, etc